



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/725
18 septembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 17 SEPTEMBRE 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRÈS DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, entre le 1er et le 15 septembre 1997, l'aviation américaine a continué de violer l'espace aérien iraquien à des fins de surveillance et de provocation. Des incitations détaillées figurent en annexe.

Je vous prie de bien vouloir intervenir pour qu'il soit mis un terme à ces agissements, qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République d'Iraq et constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des règles du droit international.

Ces opérations terrorisent la population civile et causent des dommages aux biens publics et privés. La République d'Iraq réaffirme son droit de demander réparation pour le préjudice subi par elle et par son peuple par suite des actes susmentionnés.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Nizar HAMDOON

ANNEXE

Détails concernant les violations commises entre
le 1er et le 15 septembre 1997

1. Région nord : 98 sorties effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 9 000 mètres et à des vitesses variant entre 600 et 900 km/h. Villes et villages irakiens survolés : Mossoul, Irbil, Dohouk, Aqra, Tal Afar, Zakho, Amadiya, Aïn Sifni, Tal Kayf, Badouch, Sarsank, Kalak.
2. Région sud : 701 sorties effectuées à des altitudes variant entre 6 000 et 9 000 mètres et à des vitesses variant entre 600 et 900 km/h. Villes et villages irakiens survolés : Nassiriya, Samawa, Bassora, Jabayech, Artawi, Rifa'i, Bassiya, Chanafiya, Qorna, Al-Lassaf, Roumaytha, Hamza, Chouayba, Khidr, Rahhaliya, Jabal Sanam, Diwaniya, Souq ach-Choyoukh, Joulayba, Taqtaqana, Noukhayb, Batha', Chatra, Achbija.
3. Un avion de reconnaissance américain de type TR-1, volant à 600 km/h et à 20 000 mètres d'altitude, a violé l'espace aérien de la République d'Iraq à 15 reprises; après avoir survolé la région sud, il est reparti en direction du Koweït.
4. Le 1er septembre 1997, à 13 h 20, une formation américaine composée de deux avions a franchi le mur du son au-dessus de la ville de Qorna.
5. Le même jour, à 19 h 30, un hélicoptère a décollé de la frégate américaine Rangers (No 46) et survolé Mina' Al-Bakr.
6. Le 4 septembre 1997, à 7 h 50, et le 6 septembre 1997, à 15 h 55, une formation américaine composée de deux avions a franchi le mur du son au-dessus de la ville de Nassiriya.
7. Le 4 septembre 1997, à 13 h 35, un hélicoptère a décollé de la frégate américaine No 55 et survolé Mina' Al-Bakr.
8. Le 9 septembre 1997, à 14 h 40, une formation américaine composée de deux avions a franchi le mur du son au-dessus de la ville de Bassora.
9. Le même jour, à 10 h 15, deux hélicoptères ont décollé d'un navire de guerre américain et survolé Mina' Al-Bakr.
